PROMOTRANS GONESSE FPC
1, AVENUE DU XXI ÈME SIECLE

95500 GONESSE
T. 01.39.87.06.44 – Mail : gonesse@promotrans.fr

BINET Julien
147 AVENUE DE CLICHY
CHEZ MAKONGO
75017 PARIS 17

GONESSE, le 26 octobre 2026

CONVOCATION DE FORMATION

(A remettre au(x) stagiaire(s))

Monsieur BINET Julien,

Nous avons le plaisir de vous confirmer ci-dessous, les modalités pratiques de déroulement de la formation **Caces® R490 RECYCLAGE option télécommande + Tests** à laquelle vous êtes inscrit. Celle-ci se déroule les **02/11/2026**, 04/11/2026 et 05/11/2026.

PARTICIPANT : **M. BINET Julien** RENDEZ-VOUS : le 02/11/2026 à 07H00

LIEU : **PROMOTRANS GONESSE FPC**
1 RUE DE LA FERME ST SIMON - **95500 GONESSE**
T. 01.39.87.06.44

Vous trouverez également dans les pages suivantes la liste des pièces obligatoires liées à votre formation à fournir le 1er jour de votre formation.

Merci de venir muni d'un stylo et cahier.

Nous vous souhaitons une bonne formation au sein de notre établissement.

Signature de la Direction du Centre



Groupe promotrans

LISTE DES DOCUMENTS À FOUNIR À L'ENTRÉE EN FORMATION

FCO – FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

- **Le permis de conduire en cours de validité** (ou accompagné du contrôle médical effectué avant la date de fin de validité)
- Une copie de l'attestation FCOS ET/OU FCO si déjà faite
- Une copie de l'attestation FIMO ou attestation valant FIMO ou attestation d'exercice d'une activité de conduite à titre professionnel

Attention : Il est à noter que le premier jour de formation, il est indispensable que le conducteur se présente muni de :

- Sa carte conducteur chronotachygraphe (chronoservices)
- Le cas échéant, d'une photo d'identité afin d'effectuer la demande de la carte de qualification conducteur CQC (obligatoire)

PERMIS DE CONDUIRE – CATÉGORIE C, CE OU D

Nous vous informons que pour les formations Permis C, EC ou D, vous devez nous faire parvenir dans un délai de **3 à 4 semaines** avant le début de la formation, l'ensemble du dossier de demande de permis de conduire que vous trouverez ci-joint afin que nous puissions le transmettre à la Préfecture pour enregistrement.

Attention

Il est à noter :

- Que toute dépose de dossier hors délai entraînera un report de date d'examen
- Que le candidat ne peut monter à bord du véhicule école si cette demande n'est pas enregistrée. Il est donc très important de monter ce dossier auprès de notre secrétariat au plus tôt pour ne pas gêner le bon déroulement de la formation
- Qu'un contrôle médical du permis poids lourds a une durée de validité réduite à 2 ans en cas d'inscription à une formation au permis d'une catégorie supérieure

TITRE PRFESSIONNEL TRANSPORT EN COMMUN, PORTEUR ET TOUS VEHICULES

- Une pièce d'identité
- le RIR (relevé intégral restreint) à télécharger sur internet
- Permis de conduire français

FIMO – FORMATION INITIALE MINIMUM OBLIGATOIRE

(Inscription définitive en FIMO sous réserve de l'obtention du permis C ou D)

- Le permis de conduire en cours de validité (contrôle médical valide)
- Une photo d'identité

MATIÈRES DANGEREUSES – RECYCLAGE, CITERNE OU PRODUITS PÉTROLIERS

Une copie de l'attestation précédente en cours de validité **Attention : ce document est obligatoire**

CACES® – R486, R489, R490 ou R472

- Une fiche d'aptitude précisant l'aptitude du stagiaire au métier de cariste / nacelliste
- Une paire de chaussures de sécurité
- Une pièce d'identité

SST – SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Une copie de l'attestation précédente

Attention : ce document est obligatoire pour un recyclage

Une tenue adéquate à la pratique d'exercices au sol